

Le SILIKAL® RE 56 est un système à 2 composants à base de résine époxy, transparent, à basse viscosité et présentant une tolérance élevée à l'humidité.

Propriétés

- usage universel
- tensioactivité élevée, résistance accrue à l'osmose
- durcissant sur des supports humides
- stabilisateur
- excellente adhérence
- de basse viscosité

Domaines d'application

- pour des supports à base de ciment
- Enduit gratté pour le rebouchage de pores
- Stabilisation
- Primaire sur des supports à humidité mate
- Primaire pour des supports récents à base de ciment
- à l'intérieur

Caractéristiques techniques

Proportion de mélange	Composant A (résine) = 2 parties en poids Composant B (durcisseur) = 1 partie en poids
Poids spécifique (mélange)	1,09 kg/l
Solides	> 99 % en poids (norme d'usine)
Température minimale de durcissement	+10 °C (température ambiante et du sol) Tenir compte du point de rosée !
Température d'application optimale	+15 à +25 °C
Durée de vie en pot à +10 °C / +20 °C / +30 °C	80 à 100 min / 40 à 50 min / 20 à 25 min
Durcissement à +10 °C / +20 °C / +30 °C	- Recouvrable – après 24 à 36 heures / 12 à 16 heures / 6 à 8 heures - Sollicitation mécanique possible sans restriction – après 10 jours / 7 jours / 3 jours
Consommation	Primaire : env. 0,3 à 0,4 kg/m ² Enduit gratté : env. 0,6 kg/m ² Mortier : env. 0,3 kg/m ² /mm

Des températures élevées réduisent tous les temps indiqués tandis que des températures basses les rallongent. Une modification de la consistance, du taux de charge et de la consommation est possible. En règle générale, une variation de température de 10 °C multiplie ou divise par deux les temps mentionnés.

Support

Les supports à base de ciment doivent être solides, accrocheurs, exempts de traces de laitance de ciment, de particules et de substances séparatives.

La surface doit être préparée par des mesures appropriées (grenailage ou/et fraisage) afin de satisfaire les exigences indiquées.

La résistance à l'arrachement du support doit être au moins de 1,5 N/mm². Le taux d'humidité de la surface à recouvrir ne doit pas dépasser 5 % CM (bombe à carbure). Une pénétration d'humidité par le dessous doit être exclue en permanence. Le SILIKAL® RE 56 peut être mis en œuvre, dans certaines conditions, sur des supports humides ainsi que sur des supports insuffisamment denses. L'aptitude du produit à être mis en œuvre sous les conditions préalables données doit être vérifiée.

Consignes de mise en œuvre

Les composants A et B sont livrés dans les proportions de mélange appropriées. Le durcisseur (comp. B) est mélangé intégralement au composant de base (comp. A). Les composants sont mélangés à l'aide d'un agitateur électrique (environ 300 – 400 tr/min) et au moins durant 3 minutes jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène exempt de stries. Verser le matériau mélangé dans un récipient propre et remuer de nouveau brièvement.

- Pour la pose du primaire, le matériau est appliqué en une couche dense régulière avec une raclette, une spatule ou un rouleau. Une deuxième couche de primaire ou d'enduit gratté est recommandée en cas de fort pouvoir absorbant du support.

En cas de résistance plus prononcée à l'osmose, on doit appliquer deux couches de primaire ou une couche de primaire et une couche d'enduit gratté. Ne pas sabler la première couche de primaire !

- L'application d'un enduit primaire en tant qu'enduit gratté pour reboucher intégralement les pores se fera avec une lisseuse ou une raclette en métal ou en caoutchouc. Elle est absolument nécessaire sur des supports rugueux et absorbants sur lesquels est appliqué un matériau de lissage autonivellant. Sur des supports très absorbants, il est éventuellement nécessaire de répéter cette opération de bouchage.

Matériau de rebouchage :

1 partie en poids de SILIKAL® RE 56 : 0,5 à 0,8 partie en poids de mélange de sables siliceux (charges SILIKAL® EP1).

Ne pas appliquer le produit en dessous de +10 °C ni avec une humidité de l'air supérieure à 75 %.

Pour obtenir un bon mélange d'air (air sec), veiller à assurer une ventilation suffisante durant les phases de séchage et de durcissement. Les effets de l'humidité et des impuretés entre les différentes opérations doivent être impérativement évités.

Lors de l'application du matériau, tenir compte des avertissements et conseils de prudence figurant sur l'emballage, ainsi que des règlements en vigueur des associations professionnelles concernées. D'autres remarques sur les propriétés physiques, toxicologiques et écologiques du produit figurent sur la fiche de données de sécurité.

Observer en outre les indications précisées dans les fiches techniques "Le support" et "Consignes générales de mise en œuvre" au chapitre "Silikal Informations générales" de cette documentation.

Composition d'un revêtement

1. Préparation du support
2. Application d'un primaire ou d'un enduit gratté avec le SILIKAL® RE 56
3. Revêtement de couverture

Conditionnement et coloris

- Kit de 10 kg
- Kit de 30 kg

Transparent

Résistance à la lumière

Tous les produits à base de résine époxy ont tendance à jaunir, mais cela n'a aucune influence sur les caractéristiques mécaniques du revêtement durci.

Durée de conservation

1 an dans l'emballage d'origine non ouvert en cas de stockage à une température fraîche (< 25 °C), à l'abri du gel et de l'humidité.

Ne pas exposer au rayonnement solaire direct !

Nettoyage des appareils

Immédiatement après leur utilisation, nettoyer soigneusement les appareils/outils de travail avec un solvant approprié.

Marquage

Giscode : RE 1

Composant A : irritant, dangereux pour l'environnement

Composant B : corrosif

Marquage CE

La norme DIN EN 13 813 "Matériaux de chapes et chapes – Propriétés et exigences" (Jan. 2003) spécifie les exigences applicables au matériau pour chape destiné à la construction de planchers en intérieur. Cette norme concernent également les revêtements et les couches de finition en matière synthétique. Les produits, qui correspondent à la norme susmentionnée, portent le marquage CE.

¹⁾ Les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été appliqué

²⁾ NPD = No performance determined ; aucune valeur déterminée

³⁾ se rapporte à la couche lisse, sans charges



SILIKAL GmbH · Ostring 23 · 63533 Mainhausen

08¹⁾

EN 13813 SR-B1,5-IR 4

Résine primaire et mortier

Tenue au feu (Fire Classification)

E₁

Dégagement de substances corrosives (Synthetic Resin Screed)

SR

Perméabilité à l'eau

NPD ²⁾

Résistance à l'usure (Abrasion Resistance)

NPD ²⁾

Adhérence (Bond)

B 1,5

Résistance aux chocs (Impact Resistance)

IR 4

Isolation phonique au bruit de pas

NPD ²⁾

Absorption acoustique

NPD ²⁾

Isolation thermique

NPD ²⁾

Résistance chimique

NPD ²⁾

Directive EU 2004/42/CE (directive Decopaint)

La teneur en VOC (catégorie de produit IIA/j type Lb) maximale autorisée dans la directive EU 2004/42 est de 500 g/l (limite de 2010) à l'état prêt à l'emploi.

La teneur maximale du SILIKAL® RE 56 à l'état prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l VOC.